

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration du 09 septembre 2020

Personnes présentes

Jean-Claude Levern :	Président
Françoise Leclerc :	Trésorière
Corinne Gondek :	Secrétaire
Christine Roumilhac	Secrétaire adjointe
Pascal Bonne :	membre
Adolphe Mendi :	membre
Jean-Claude Miremont :	membre
Georges Sueur :	membre
Bernard Tournier :	membre
Laurent Lesage :	Conseiller municipal
Marie Hélène Farbos :	Conseillère municipale

Membres excusés

Daniel Lecluze :	membre
François Méchin :	expert comptable

Présentation de Madame Farbos, conseillère municipale, membre de la commission Jeunesse et sports avec Laurent Lesage et détachée au CA de l'ASL.

Retour du forum des sports du samedi 3 septembre

Très bonne organisation, bon accueil.

Intéressant de mélanger le sport et les activités culturelles dans ce forum qui s'est déroulé en extérieur.

Certaines sections ont eu moins d'inscriptions en présentiel (documents accessibles sur Internet ou transmis par mail).

Pour d'autres sections, il a été constaté une fréquentation identique à l'an dernier.

Les inscriptions pour les activités culturelles (ex : MJC, maison des enfants) ont augmenté ; des visiteurs venus pour le sport ont été aussi tentés par des activités culturelles.

Une piste pour l'an prochain : refaire un forum à l'extérieur avec des démonstrations.

Examen de la note de Laurent Lesage

Une visio conférence a eu lieu avec le Ministère des sports.

Des protocoles ont été mis en place au niveau de chaque fédération.

Un protocole pour l'accès aux vestiaires et aux douches a été formalisé. C'est une bonne nouvelle pour des sections comme le football.

Le ministère des sports tient à la reprise d'une « vie normale » et souhaite dynamiser le sport. La mairie est partenaire de l'ASL et va nous accompagner.

Pour la randonnée qui se pratique à l'extérieur, il est un peu difficile de respecter la distance de 1 m (le masque est déconseillé).

Le masque est obligatoire lors des déplacements dans le gymnase. Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée.

Il a été demandé à chaque section de lister les présents à chaque cours. Les feuilles de présence doivent être conservées pendant deux mois.

Il est important que les parents ne déposent pas leurs enfants pour une activité lorsqu'il y a un cas de Covid dans l'entourage proche.

Examen de la répartition du retour sur les indemnités salariales

Des cotisations sociales sont à récupérer. Madame Leclerc voit cette question avec la société qui gère les paies. Elle a effectué le décompte par sections.

Il est pertinent de rendre le chômage partiel aux sections. Le transfert sera fait courant septembre.

Voir l'an prochain comment on utilise les subventions, à partir du bilan de cette année.

Questions diverses

- Validation des évolutions du règlement intérieur de la section Gymnastique Plurielle : Pascal Bonne a proposé le texte définitif du règlement intérieur par mail le 21 juillet tenant compte des remarques faites lors du CA précédent. Le Conseil approuve donc ce projet dans cette rédaction. Ce document doit maintenant être présenté à l'AG de la section.
- Travaux dans le gymnase : des travaux de peinture ont été effectués dans les couloirs. Des nouveaux panneaux d'affichage ont été installés. Monsieur Levern va envoyer un mail à toutes les sections demandant de transmettre au gardien les documents à accrocher.

- Madame Leclerc a transmis avant la réunion un récapitulatif des rabais proposés par les sections sur la cotisation à la suite du confinement. 9 sections proposent un rabais, 1 section des cours supplémentaires, 6 ne proposent rien.
- Madame Leclerc a besoin de connaître le montant de la licence et des cotisations pour chaque section. Lui envoyer par mail. Elle rappelle qu'il faut un délai pour embaucher un salarié, ce dernier ne pouvant travailler sans contrat et non déclaré.
- Madame Roumilhac demande à nouveau qu'on lui envoie les changements dans les sections pour lui permettre de mettre à jour le site de l'ASL. Monsieur Levern va demander une mise à jour du site de la mairie.
- Il est rappelé que tout changement dans les sections doit faire l'objet d'une information auprès du CA de l'ASL.

Prochaine réunion le mercredi 14 octobre à 17h 45 salle Sisley.

Le Président
Jean-Claude Levern

La secrétaire
Corinne Gondek